



Luxembourg, le

**Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec  
le Parlement**

**Service Central de Législation  
43, boulevard F.D. Roosevelt  
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse commune à la question parlementaire N°1994 du 8 avril 2016 de Monsieur le député André Bauler, concernant le monument à la mémoire des paysans ardennais, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**

**Ministre du Développement durable  
et des Infrastructures**

Copie à :  
Monsieur le Ministre d'État

**Réponse commune de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures ainsi que de Monsieur Xavier BETTEL, Ministre d'État, à la question parlementaire n° 1994 du 8 avril 2016 de Monsieur le Député André Bauler**

Par sa question parlementaire n° 1994 du 8 avril 2016, l'honorable Député André Bauler souhaite s'informer sur le monument érigé sur initiative de François Mersch et d'Evy Friderich en 1979 en l'honneur des paysans de la région de Clervaux tués en 1799 et qui a été enlevé dans le cadre du chantier tramway au carrefour avenue de la Faïencerie/Allées des Résistants et des Déportés.

J'ai l'avantage de vous faire connaître que, antérieurement au démarrage du chantier du tram en mars 2016, les services de la Ville ont mandaté une entreprise spécialisée pour enlever puis entreposer la stèle en question dans ses ateliers.

Cette stèle sera remise en état avant d'être réinstallée à son emplacement d'origine à l'issue des travaux du tram. Sa position exacte pourra cependant être légèrement adaptée en fonction de l'agencement définitif de l'espace public dans ce secteur qui est en cours de conception.